



FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE

des clubs de **Scrabble**® francophone

4545 Pierre-de Coubertin
Montréal (Québec)
H1V 0B2

PROJET

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CLUBS DE SCRABBLE® FRANCOPHONE, TENUE LE 18 JUILLET 2020, EN VIDÉOCONFÉRENCE

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Ouverture de la réunion par le président du Conseil d'administration à 13 h 47.

2. NOMINATION DES PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE

Monique Desjardins propose que Richard Lapointe agisse comme président de l'assemblée et que Sylvie Paulhus agisse à titre de secrétaire.

Guy Couture appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'ASSEMBLÉE – QUORUM ET AVIS DE CONVOCATION

Le président de l'assemblée indique que vingt-deux (22) clubs sont représentés et constate que le quorum est respecté. **Annexe 1**

De plus, il signale la régularité de l'avis de convocation, envoyé le 12 juin 2020, conformément aux règlements généraux de la FQCSF, alors que l'article 28 stipule que le délai de convocation de toute assemblée générale annuelle est de 30 jours. **Annexe 2**

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président de l'assemblée fait la lecture de l'ordre du jour.

Gaétan Plante en propose l'adoption.

Francine St-Pierre appuie.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité. **Annexe 3**

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 2 JUIN 2019

Le président de l'assemblée avise que, selon les règlements de la Fédération québécoise des clubs de Scrabble® francophone, il doit faire la lecture du projet de procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 2 juin 2019. Ce document ayant été préalablement publié sur le site Internet de la FQCSF, il demande d'être dispensé de cette lecture.

Gilles Couture propose l'exemption de la lecture dudit procès-verbal.

Louise Poitras appuie.

L'exemption de la lecture du procès-verbal est adoptée à l'unanimité.

Il est convenu que le point 1 du procès-verbal de l'Assemblée générale du 2 juin 2019 soit modifié pour refléter le délai du début de l'assemblée.

Monique Desjardins propose l'adoption du procès-verbal amendé.

Nicole Bernier appuie.

Le procès-verbal amendé de l'AGA 2019 de la FQCSF est adopté à l'unanimité. **Annexe 4**

6. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL

a) Rapport du président

Voir le rapport annuel, page 7

Sylvain Coulombe présente son rapport.

Il mentionne qu'à la suite de la pandémie, le Conseil d'administration a établi un plan de compensation, dont il mentionne les principales mesures.

Aide financière aux clubs : Un montant de 100 \$ sera versé à chaque club pour les aider à faire face à leurs obligations. Les clubs qui devaient tenir un tournoi entre la mi-mars et la fin juin recevront une compensation de 500 \$ à 2 000 \$, calculée en fonction de la durée du tournoi et du nombre de joueurs attendus. De plus, les clubs qui ne pourront pas tenir leur événement à l'automne recevront un montant de 100 \$ par partie de tournoi annulé. Les clubs ayant des difficultés financières majeures pourront faire une demande de fonds additionnels.

Cotisations des membres : La cotisation annuelle a été établie à 35 \$ pour l'exercice 2020-2021. Toutefois, un crédit de 25 \$ sera accordé aux membres, de sorte qu'ils devront déboursier 10 \$ pour maintenir leurs privilèges.

Dons : Les membres qui le souhaitent pourront faire un don à la FQCSF grâce à la structure de dons qui sera mise en place prochainement à la demande du MEES, dans le cadre de Placement Loisir. Le taux d'appariement offert par ce programme est d'un minimum de 50 % et d'un maximum de 300 %. Dans le cas de la FQCSF, ce taux devrait faire en sorte que pour chaque don de 25 \$, le gouvernement du Québec verserait un montant additionnel d'au moins 50 \$. Il faut noter que seuls les dons de 25 \$ et plus sont admissibles à l'appariement.

DupliTop 8 : La facture de la FISF pour les DupliTop 8 a été payée par la FQCSF. Malgré une demande de réduction de prix faite à la FISF, le trésorier de cette dernière a indiqué que même si ce logiciel n'était pas totalement fonctionnel à la date prévue, la FFSc a fourni DupliTop 7/ODS 8 comme outil alternatif, permettant aux clubs de poursuivre leurs activités et aux joueurs de bénéficier des mêmes modules d'entraînement. De plus, DupliJeu est entièrement opérationnel.

Le prix en dollars canadiens pour chaque licence a été fixé à 20 \$. Lyne Boisvert précise que les factures seront émises lors de la reprise des activités des clubs. Le montant payé couvre l'année civile 2020. Il faudra payer à nouveau afin de profiter de ce logiciel pour 2021.

Protocole de la FQCSF pour la reprise des activités : Lyne Boisvert indique qu'elle est en train de développer un guide pour la reprise des activités, ce qui est très complexe en matière de respect des mesures sanitaires.

Planification stratégique et les politiques : Sylvain Coulombe indique que les politiques qui concernent les membres seront publiées. Quant à la planification stratégique, une communication sera faite aux membres au cours de l'automne.

Lyne Boisvert ajoute que différentes informations relatives à la planification stratégique sont déjà incluses dans le rapport annuel 2019-2020, comme un résumé des sondages menés auprès des membres et de la population, de même que la mission, la vision et les valeurs de la FQCSF.

b) Rapport de la directrice générale

Voir le rapport annuel, page 8

Lyne Boisvert présente son rapport et réfère aux rapports des directeurs de commission.

Elle mentionne que son rapport oral fait particulièrement état des projets du prochain exercice, puisque les membres manifestent beaucoup d'intérêt envers le plan d'action 2020-2023.

Elle souligne que l'élaboration de la première planification stratégique de la Fédération a été le principal projet du dernier exercice. Le document a été adopté par le Conseil d'administration projet à la fin janvier. Le plan d'action définitif a été adopté à la fin juin.

Développer une structure de don : Ce projet s'inscrit dans l'objectif d'augmenter les revenus provenant de sources autres que les subventions. Lyne Boisvert brosse un état de la situation quant au complexe dossier de la philanthropie et réfère aux commentaires du président quant à la structure de dons.

Formations : Pour répondre à des objectifs d'assurer la relève en ce qui concerne le bénévolat, la FQCSF a mis sur pied une série de formations (animation, choix des mots, règlement, correction, amélioration du jeu). Cette offre sera déployée progressivement au cours de l'exercice. Dans un contexte de pandémie, les nouvelles technologies seront mises à contribution. Nous allons ainsi rencontrer un autre de nos objectifs qui est que les clubs en région éloignée puissent participer davantage aux différentes activités de la FQCSF, comme d'ailleurs l'accès à plus de multiplex et de simultanés.

Constitution de nouveaux clubs : Dans un premier temps, un comité de réflexion, composé de Gilles Couture, de Richard Lapointe et de Lyne Boisvert, a été mis sur pied pour déterminer les stratégies à mettre sur pied pour favoriser la constitution de nouveaux clubs.

Par le sondage fait auprès des membres, on a appris qu'un membre sur quatre joue dans un club non fédéré et qu'un certain nombre d'adhérents de la FQCSF viennent de ces clubs. Cette année, on a pu constituer un club non fédéré sur L'Île-Bizard. Force est de constater que ce terrain est fertile et qu'il faut examiner cette avenue. Il faudra s'interroger sur les possibilités d'intégrer ces clubs ou de leur donner un statut particulier. Ce comité évaluera d'autres avenues de développement comme l'offre de loisir en milieu municipal et le besoin de loisir en institution.

Augmentation du nombre de membres : En ce qui concerne les membres, la FQCSF constituera également un comité de réflexion. Ce dernier voudra d'abord redéfinir les avantages d'être membre. De plus, il ciblera des clientèles potentielles quant à ses efforts promotionnels. Le développement d'un plan de promotion en collaboration avec des spécialistes en communication visant le recrutement de nouveaux membres est envisagé à moyen terme.

Scrabble chez les jeunes : Par sa planification stratégique, un des objectifs que s'est fixé la FQCSF est de développer la pratique du Scrabble en milieu scolaire et chez les jeunes en général. Deux avenues pour ce faire sont en ce moment mises à sa disposition et il serait important pour la FQCSF de saisir ces opportunités. Il s'agit du programme DAFA qui permettrait de former des animateurs de Scrabble dédiés aux jeunes et d'une mesure gouvernementale qui encourage le développement d'activités parascolaires pour les étudiants du secondaire, alors que chaque élève pourra participer gratuitement à 1 heure d'activités parascolaires chaque jour de classe pendant un minimum de 28 semaines.

Lucie Dion suggère de développer des clubs pour les jeunes, comme en Europe. Elle demande au C. A. de considérer une réduction ou même la gratuité en ce qui concerne les cotisations du programme Le Scrabble® à l'école pour la prochaine année. Claudine Moranville mentionne que le Conseil d'établissement de son école contribue à payer du matériel ainsi que les frais d'adhésion au programme ; elle propose de publiciser ce renseignement, afin que cette avenue soit explorée par les autres responsables du scrabble scolaire.

Financement

La première subvention couvrait un cycle de quatre exercices financiers, soit de 2017-2018 à l'actuel exercice 2020-2021. C'est donc dire que le MEES nous invitera prochainement à déposer une demande pour le cycle 2021-2024, qui débutera le 1^{er} avril prochain.

Pour répondre à certaines remarques qu'elle entend régulièrement, Lyne Boisvert souligne que rien de ce que les clubs ou les membres versent à la FQCSF ne sert à payer les salaires de ses employés. Ces derniers sont entièrement payés par le biais de la subvention PAFONL. Francine Plante ajoute que l'embauche de la DG est une condition *sine qua non* à l'octroi de la subvention.

Reconnaissance

Lyne Boisvert mentionne que Michèle Gingras termine son mandat à titre de directrice de la Commission lexicale, mandat qu'elle a honoré pendant 25 ans. Michèle a aussi œuvré sur le Comité de rédaction de l'ODS pendant 28 ans. C'est sans compter plus de 25 ans à titre de membre du Conseil d'administration de la FISF. Nous la remercions sincèrement de son dévouement.

Lyne Boisvert mentionne aussi le fait que Sylvain Coulombe termine sa deuxième année à titre de président de la FQCSF, ce qui lui mérite une carte de membre à vie. Elle souligne son bon travail.

Avant l'assemblée, un hommage a été rendu à Gilles Couture qui a reçu le prix Dollard-Morin à titre de bénévole de l'année 2019 au Québec. Gilles termine son mandat à titre de directeur de la Commission Écho Scrab, rôle qu'il a tenu avec Géatan Plante de 2001 à 2008, avec Françoise Marsigny de 2014 à 2018 et seul en 2019 et 2020. La FQCSF remercie Gilles pour sa contribution remarquable.

7. RAPPORT FINANCIER 2019-2020 ET PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020-2021

Francine plante, trésorière, présente les états financiers et les prévisions.

Bilan au 31 mars 2020

Annexe 5

État des résultats 2019-2022 et Prévisions budgétaires 2020-2021

Annexe 6

La trésorière répond aux questions qu'elle a reçues préalablement par courriel. Quant à la différence de la charge salariale, Francine Plante indique que le vérificateur ne fait pas les mêmes regroupements qu'elle. Concernant les services professionnels à la page 3 du rapport financier, elle mentionne que la différence entre le montant de 11 080 \$ de 2019 celui de 25 924 \$ pour 2020 est attribuable aux démarches entreprises quant à la planification stratégique, dont le mandat donné à un consultant externe ainsi que les sondages auprès des membres et auprès de la population.

Pour ce qui est du montant de la subvention de PAFEL (Programme d'aide financière aux événements en loisir), Francine Plante indique qu'on avait évalué à 10 000 \$ le montant à recevoir, mais que c'est plutôt une somme de 24 231 \$ qui nous a été accordée, soit 10 000 \$ pour le Championnat du Québec 2019, 8 234 \$ pour le Festival international de scrabble de Rimouski 2019 et 6 000 \$ pour assurer une représentation québécoise à La Rochelle.

Lyne Boisvert ajoute que le montant maximum qui aurait pu nous être octroyé était de 26 000 \$. La particularité de ce programme est de soutenir la tenue d'événements d'envergure.

Lyne Boisvert indique que même si les salaires sont payés par le biais d'une subvention, nous sommes éligibles à la SSUC (Subvention salariale d'urgence du Canada) puisque le seul critère est une baisse de revenus d'au moins 30 %. Francine Plante ajoute qu'après l'AGA, la reddition de compte sera déposée et le deuxième versement de la subvention PAFONL sera autorisé.

Lyne Boisvert indique que les « Frais d'opération DG » représentent les frais encourus dans le cadre de ses fonctions, incluant les frais de déplacement, d'hébergement, d'allocations journalières, d'inscription pour assister à des comités, des formations, des congrès, etc.

8. NOMINATION DU VÉRIFICATEUR

Francine Plante suggère de continuer à faire appel à la firme *Groupe RDL Drummondville inc.* et elle explique les avantages de faire affaire avec cette dernière.

Luc Perron propose la firme *Groupe RDL Drummondville inc.* à titre de vérificateur des comptes de la FQCSF pour l'exercice 2020-2021.

Nicole Bernier appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le président d'assemblée ouvre la période de questions.

Tournoi du 40^e anniversaire : Lyne Boisvert indique que l'événement du 40^e anniversaire est définitivement annulé ; il ne serait pas pertinent de le reporter.

Championnat du Québec 2021 : Lyne Boisvert indique que la décision de le tenir sera prise en fonction de l'évolution des mesures reliées à la COVID-19. Le comité organisateur aura le dernier mot quant à la date limite pour prendre une telle décision.

On suggère qu'un sondage soit fait pour connaître l'intention des membres quant à leur participation aux activités de la FQCSF. Lyne Boisvert indique que la tenue d'un sondage est prévue à l'automne.

Des discussions ont lieu quant à la possibilité de tenir le Championnat du Québec en formule multiplex. Certains croient que dans les circonstances de la COVID-19, ce serait une bonne façon de pallier le problème de la distanciation, d'autres sont en défaveur craignant que ça cause un précédent. Le C. A. tiendra compte des commentaires de tous lors de sa prise de décision.

Simultané virtuel : On trouve décevant de constater que seulement un peu moins de 200 joueurs ont participé au simultané virtuel FQCSF du 23 juin. Il semble que plusieurs directeurs de clubs ne font pas suivre les messages à leurs membres. Il faudrait les sensibiliser sur l'importance de le faire.

Championnats du monde : Lyne Boisvert indique que c'est probablement en 2024 que les Championnats du monde se tiendront à nouveau au Québec.

Lyne Boisvert répond à certaines questions formulées au préalable par courriel. Le CPR 2019-2020 n'a pas été produit faute de temps, car elle a entre autres géré les commandes de produits ODS 8. Cependant, la version 2018 avait été révisée en profondeur. Les modifications à ce document concernaient le CQ et l'Interclubs, alors que les organisateurs de ces événements connaissaient les nouvelles dispositions. Pour ce qui est de la révision du *Progresser au Scrabble®*, Gilles Couture s'y affaire en ce moment.

Un membre du club LMP a signalé que le simultané d'octobre qui a été déplacé à l'Action de grâce entrainé en conflit avec leur tournoi et a demandé s'il était possible que la FQCSF mette en place un processus pour éviter ce type de conflit. Monique Desjardins répond qu'elle a déjà adressé des excuses à la directrice du club, Line Boudreau, en expliquant que c'était une erreur, car elle n'avait pas réalisé qu'il y avait conflit. Les fêtes mobiles comme Pâques et l'Action de grâce pouvant occasionner des conflits, madame Desjardins recommande aux clubs de réserver leur date le plus tôt possible, même immédiatement après leur tournoi, pour leur événement de l'année suivante.

10. ÉLECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION Nomination d'un président d'élection

Le président de l'assemblée, Richard Lapointe, étant lui-même candidat ne peut agir à ce titre. Sur proposition faite et appuyée, il est unanimement résolu de nommer Sylvain Coulombe président d'élection.

Le président annonce qu'il y a trois postes à combler.

Anne Beaulieu demande pourquoi il n'y a que trois candidats sortants, puisque selon la séquence prévue, il devrait y en avoir quatre les années paires. Après discussion, on constate que Sylvie Paulhus, qui est entrée au C. A. le 18 janvier 2020 en remplacement de Claudine Moranville, est aussi une candidate sortante.

Il y a donc quatre postes à pourvoir et les administrateurs sortants de charge, mais rééligibles, sont :

- Richard Lapointe
- Sylvie Paulhus
- Luc Perron
- Jean-Simon Tremblay

Sylvain Coulombe ouvre la période de mise en candidature. Il précise qu'aucune candidature n'a été reçue par courriel. Il demande s'il y a des propositions de candidats intéressés parmi les membres participant à l'assemblée.

On procède aux mises en candidature.

- Luc Perron pose sa candidature.
- Gaétan Plante propose Richard Lapointe.
- Gaétan Plante propose Jean-Simon Tremblay.
- Guy Couture propose Sylvie Paulhus.

Aucune autre proposition n'étant faite, le président annonce la fermeture de la période de mise en candidature. Il constate que le nombre de candidats correspond au nombre de postes à combler et, en conséquence, déclare élus par acclamation Luc Perron, Richard Lapointe, Jean-Simon Tremblay et Sylvie Paulhus.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Hélène Porlier propose la levée de l'assemblée.

La séance est levée à 16 h 08.

Richard Lapointe
Président de l'assemblée

Sylvie Paulhus
Secrétaire de l'assemblée